

(Rayer la mention inutile)

AUTORISATION DE SORTIE

Je soussigné(e).....,père, mère, tuteur légal, *autorise / n'autorise pas* mon enfant (nom/prénom).....à effectuer toutes les sorties proposées par l'équipe du périscolaire.

AUTORISATION DE FILMER ET DE PHOTOGRAPHER

Je soussigné(e).....,père, mère, tuteur légal, *autorise / n'autorise pas* l'équipe du périscolaire à filmer et photographier mon enfant à des fins pédagogiques et à ce que les documents paraissent dans la presse communale ou locale.

(Cette autorisation exclut toute utilisation de l'image de mon (mes) enfant(s) notamment dans un but commercial ou publicitaire)

AUTORISATION D'HOSPITALISATION EN CAS D'URGENCE

Je soussigné(e).....,père, mère, tuteur légal, *autorise / n'autorise pas* la mise en œuvre de traitements et d'interventions chirurgicales jugés médicalement nécessaires.

Signature des parents (ou tuteurs) précédée de la mention « lu et approuvé »

REMARQUE : Cochez les pièces fournies :

	Fiche d'inscription, autorisation parentale, photo de l'enfant
	Fiche sanitaire de liaison + photocopie du carnet de vaccination à joindre
	Talon de réponse du règlement intérieur
	Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire + Attestation du QF de la CAF
Heures d'ouverture des lundis, mardis, jeudis et vendredis	
Midi	11h30 à 13h00
Soir court	15h30 à 17h00
Soir long	17h00 à 18h00

GRILLE TARIFAIRE LEMBERG 2021/2022

T1 > 1000	Formule annualisée	Unité
MIDI	88,3	6,7
SOIR court 17h00	39,7	3,0
SOIR long 18h	51,5	3,9
MIDI + SOIR court	121,6	
MIDI + SOIR long	132,8	

T2 > 601 - 1000	Formule annualisée	Unité
MIDI	80,2	6,1
SOIR court 17h00	36,1	2,8
SOIR long 18h	46,8	3,6
MIDI + SOIR court	110,5	
MIDI + SOIR long	120,7	

T3 ≤ 600	Formule annualisée	Unité
MIDI	66,6	5,1
SOIR court 17h00	30,0	2,3
SOIR long 18h	38,8	3,0
MIDI + SOIR court	91,7	
MIDI + SOIR long	100,2	

T1 : Quotient familial > 1000

T2 : QF entre 601 et 1000

T3 : QF ≤ 600

Baisse de 5% pour le 2^{ème} enfant inscrit

Baisse de 10% à partir du 3^{ème} enfant inscrit

Majoration de 20% pour les familles hors commune

La formule annualisée est un forfait payé mensuellement avec un engagement sur toute l'année scolaire. La classification des tarifs se fait en fonction des quotients familiaux édictés par votre CAF. La non-présentation du justificatif entraînera automatiquement l'application du tarif le plus élevé.

